

**Jean-Jacques Rousseau**  
**Émile ou De l'éducation (1762)**

Préface : « *Ce n'est pas sur les idées d'autrui que j'écris ; c'est sur les miennes. Je ne vois point comme les autres hommes ; il y a longtemps qu'on me l'a reproché.* » (2)

Livres : je = gouverneur du petit Émile

Livre IV (314) : « *Au lieu de vous dire ici de mon chef ce que je pense, je vous dirai ce que pensait un homme qui valait mieux que moi. Je garantis la vérité des faits qui vont être rapportés, ils sont réellement arrivés à l'auteur du papier que je vais transcrire.* »

(314) « *Il y a trente ans que, dans une ville d'Italie, un jeune expatrié se voyait réduit à la dernière misère. [...]* » Il est recueilli par un ecclésiastique.

(317) *Je me lasse de parler en tierce personne ; et c'est un soin fort superflu ; car vous sentez bien, cher concitoyen, que ce malheureux fugitif c'est moi-même : je me crois assez loin des désordres de la jeunesse pour oser les avouer [...]* »

(320) « *L'homme de paix me parla ainsi :* *Profession de foi du vicaire savoyard.* »

(387) « *J'ai transcrit cet écrit, non comme une règle des sentiments qu'on doit suivre en matière de religion, mais comme un exemple de la manière dont on peut raisonner avec son élève [...]* »